



**DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-7-1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 20 décembre 2019

POINT 21-1 – APPROBATION DES CAPACITES D'ACCUEIL DES LICENCES ACCES SANTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, et l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique;
- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4001-1 et L. 4341-1 est suivants ;
- VU** l'avis favorable exprimé par commission de la formation et de la vie universitaire du 12 décembre 2019.

Considérant qu'il appartient à l'établissement de fixer les capacités d'accueil des Licences pour l'année universitaire 2020-2021, et pour alimenter la plateforme nationale PARCOURSUP ;

Article 1

Les capacités d'accueil des options Santé proposées en 1ere année de licence (Licence accès santé - LAS) sont fixées à 353 places, selon la répartition suivante et sous réserve d'obtention de moyens complémentaires :

Composante	Diplôme	Formation	2020/2021	
			Primo-entrants (Parcoursup)	Capacité totale
UFR Droit	Licence Droit	Droit (La Roche/Yon) - Mineure Santé	35	35
		Total	35	35
IAE Nantes - économie et gestion	Licence Economie et gestion	Economie et Gestion - Mineure Santé	18	18
		Total	18	18
UFR Psychologie	Licence de Psychologie	Psychologie - Mineure Santé	36	36
		Total	36	36

UFR Sciences et Techniques	Licence Mathématiques - Informatique Physique (MIP)	Portail MIP : Mention Mathématiques - Mineure Santé	18	18	
		Portail MIP : Mention Physique - Mineure Santé	18	18	
		Total	36	36	
	Licence Physique - Chimie - Géosciences - Sciences pour l'ingénieur (PCGSi)	Portail PCGSi : Mention chimie - Mineure Santé	36	36	
		Portail PCGSi : Mention SPI - Mineure Santé	18	18	
		Total	54	54	
	Licence Biologie - Géosciences - Chimie (BGC)	Portail BGC : Mention SV - Mineure Santé	36	36	
		Portail BGC : Mention SVT - Mineure Santé	18	18	
		Total	54	54	
	UFR STAPS		STAPS - Mineure Santé	120	120
	Licences STAPS		Total	120	120
	TOTAL			353	353

L'option santé est identique pour toutes les spécialités de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de kinésithérapie (MMOPK).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 22 voix pour et 8 voix contre, les capacités d'accueil des options Santé proposées en 1^{ère} année de licence (Licence accès santé - LAS) et fixe à 353 places pour les primo-entrants, selon la répartition suivante et sous réserve d'obtention de moyens complémentaires.

À Nantes, le 20 décembre 2019

Le Président de l'Université de Nantes

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNARDT

Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : - 7 JAN. 2020

Affiché le : - 7 JAN. 2020



DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-7-2
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 décembre 2019

**POINT 21-2 – APPROBATION DES CAPACITES D'ACCUEIL DES LICENCES PARCOURS
D'ACCES SPECIFIQUE SANTE (PASS)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation, notamment D.612-36-2
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, et l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de Maïeutique ;
- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4001-1 et L. 4341-1 est suivants ;
- VU** le vote du conseil d'administration du 22 novembre 2019 ;
- VU** l'avis favorable exprimé par commission de la formation et de la vie universitaire du 12 décembre 2019 ;

Considérant qu'il appartient à l'établissement de fixer les capacités d'accueil des Licences pour l'année universitaire 2020-2021, et pour alimenter la plateforme nationale PARCOURSUP ;

Considérant le vote du conseil d'administration du 22 novembre 2019 fixant la capacité d'accueil du portail santé à 847 places ;

Considérant l'avis de la CFVU du 12 décembre 2019 modifiant cette capacité d'accueil en l'abaissant à 636 places, sous réserve de l'obtention de moyens supplémentaires pour accompagner la mise en œuvre de la réforme ;

Article 1

La capacité d'accueil du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) est fixée à 636 places, selon la répartition des options disciplinaires suivante et sous réserve d'obtention de moyens complémentaires.

Options	Capacité
STAPS	80
Maths	36
Physique	36
Sciences pour l'Ingénieur	36
Informatique	36

Chimie	36
Sciences de la Vie	72
SVT	36
Psychologie	80
Sciences Humaines et Sociales (Sociologie et Histoire)	108
Eco-Gestion	80
Places totales	636

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

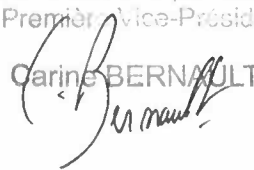
ANNULE avec 22 voix pour et 8 voix contre, la délibération du conseil d'administration du 22 novembre 2019 et approuve la capacité d'accueil du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), selon la répartition des options disciplinaires présentée et sous réserve d'obtention de moyens complémentaire.

À Nantes, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT





DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-7-3
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 décembre 2019

**POINT 21-3 – APPROBATION DES CAPACITES D'ACCUEIL DE 1ERE ANNEE DE LICENCE
ET CERTIFICATS DE CAPACITE D'ORTHOPHONIE ET D'ORTHOPTISTE POUR L'ANNEE
2020-2021**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
VU les statuts de l'université de Nantes ;
VU les avis favorables exprimés par la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 novembre 2019 et du 12 décembre 2019 ;

Considérant qu'il appartient à l'établissement de fixer les capacités d'accueil pour l'année 2020-2021 pour les premières années de licence et pour les certificats de capacité d'orthophonie et d'orthoptiste, et pour alimenter la plateforme nationale PARCOURSUP ;

Article 1

Les capacités d'accueil des premières années de licence (hors options santé) et des certificats de capacité d'orthophonie et d'orthoptiste sont fixées comme suit :

Composante	Diplôme	Formation	Primo-entrants (Parcoursup)	Capacité totale
UFR Droit	Licence Droit	Droit (Nantes)	660	915
		Droit-parcours FFA (Nantes)	30	30
		Droit (La Roche/Yon)	120	170
		Droit-LEA (La Roche/Yon)	190	220
		Total	1000	1335
Droit FLCE HHAA	Licence Droit, LLCER ou Histoire Parcours Europe	Droit : Europe	22	22
		Histoire - Europe	15	15
		LLCER Allemand -Europe	6	6
		LLCER Anglais - Europe	8	8

		LLCER Italien - Europe	5	5
		Total	56	56

FLCE	Licence LEA	LEA parcours Bi-lingue (Nantes)	190	230
		LEA parcours Tri-Lingue (Nantes)	215	245
		LEA parcours parcours international (Nantes)	145	165
		LEA (La Roche/Yon)	115	120
		Total	665	760
	Licence LLCER	LLCER Allemand	55	60
		LLCER Anglais	420	470
		LLCER Espagnol	130	160
		LLCER Italien	65	72
		Total	670	762
	Licences Lettres-Langues	Lettres-Langues	55	65

UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	Licence Histoire	Histoire	300	340
	Licence Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'Art et Archéologie	235	265

IGARUN	Licence Géographie-Aménagement	Géographie-Aménagement	140	165
---------------	---------------------------------------	-------------------------------	------------	------------

IAE Nantes - économie et gestion	Licence Economie et gestion	Economie et Gestion	390	470
		Economie et Gestion : Parcours international	40	40
		Total	430	510

UFR Lettres et Langages	Licence de Lettres	Lettres	230	290
--------------------------------	---------------------------	----------------	------------	------------

	Licence de Philosophie	Philosophie
	Licence Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation
	Licence Sciences du langage	Sciences du langage

160	180
95	115
75	85

UFR Psychologie	Licence de Psychologie	Psychologie
		Total

550	680
550	680

UFR Sciences et Techniques	Licence Mathématiques - Informatique - Physique (MIP)	Portail MIP - Informatique
		Portail MIP - Mathématiques
		Portail MIP - Physique
		Portail MIP : CMI
		Portail MIP : Parcours Scientif. Renforcé
		Portail MIP - PEIP
		Total
	Licence Physique - Chimie - Géosciences - Sciences pour l'ingénieur (PCGSi)	Portail PCGSi - Chimie
		Portail PCGSi - Physique
		Portail PGCSI - Sciences pour l'ingénieur
		Portail PGCSI - Sciences de la vie et de la terre
		Total
	Licence Biologie - Géosciences - Chimie (BGC)	Portail BGC - Chimie
		Portail BGC - Sciences de la vie
		Portail BGC - Sciences de la vie et de la terre
		Total

145	194
130	147
65	74
36	37
36	36
108	112
520	610
39	46
60	73
60	60
37	44
196	230
85	100
327	408
195	239
607	747

UFR Sociologie	Licence de Sociologie	Sociologie	428	468
		Total	428	468
Médecine	certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)	CC Orthophoniste 1	45	45
	certificat de capacité d'orthoptiste	CC Orthoptiste 1	20	20
UFR STAPS	Licences STAPS :	STAPS	440	560
		Total	440	560
TOTAL			6917	8288

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 22 voix pour et 8 voix contre, les capacités d'accueil des premières années de licence (hors options santé) et des certificats de capacité d'orthophonie et d'orthoptiste comme présentées ci-dessus pour l'année 2020-2021.

À Nantes, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT

